



C.R.E.S.I DIAGNOSTICS

258 RUE DU VIEUX CHATEAU
76160 SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS

Tél : 06 09 36 78 99

Mob : 09 73 89 94 53

agenda76sud@agendadiagnostics.fr

Mme & Mr Jean François FEDINA

Dossier N° 2022-07-033 #SU

Attestation de surface habitable

Désignation de l'immeuble

Adresse : 30 rue d'anvers
76000 ROUEN

Référence cadastrale : Non communiquée

Lot(s) de copropriété : Sans objet N° étage : Sans objet

Nature de l'immeuble : Immeuble collectif

Étendue de la prestation : Parties Privatives

Destination des locaux : Habitation

Date permis de construire : Non communiquée



Désignation du propriétaire

Propriétaire : Mme & Mr Jean François FEDINA – 30 rue d'anvers 76000 ROUEN

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre : NOTAIRE, agissant pour le compte du propriétaire

Identification : HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE MAITRE MAITRE PHILIPPE NUGEYRE – 3, Rue aux JUIFS BP 7003 76001 ROUEN CEDEX

Identification de l'opérateur

Opérateur de mesurage : Sylvain PASSERON

Cabinet de diagnostics : C.R.E.S.I DIAGNOSTICS
258 RUE DU VIEUX CHATEAU – 76160 SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS
N° SIRET : 909 242 521 00013

Compagnie d'assurance : AXA N° de police : 107 558 535 04 Validité : du 16/05/2022 au 01/01/2023

Réalisation de la mission

N° de dossier : 2022-07-033 #SU

Ordre de mission du : 04/08/2022

Document(s) fourni(s) : Aucun

Commentaires : Néant

Cadre réglementaire

- Article R156-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : Règles dimensionnelles
- Arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière



www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
SASU au capital de 1.000 € - SIRET : 909 242 521 00013 - APE : 7120B





- Articles 2 et 3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs

Nota : Sauf indication contraire, l'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

Limites du domaine d'application du mesurage

Les surfaces mentionnées ont fait l'objet d'un lever régulier et la superficie habitable est conforme à la définition de l'article R111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un mètre ruban et d'un télémètre laser, sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite, et sont délivrées sous réserve du respect des affectations de surfaces conformément au permis de construire.

Synthèse du mesurage

<p>Surface habitable : 193,85 m² <i>(cent quatre-vingt treize mètres carrés quatre vingt cinq décimètres carrés)</i> Surface des annexes : 25,00 m² – Surface non prise en compte : 38,65 m²</p>
--

Résultats détaillés du mesurage

LOCAUX	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC ⁽¹⁾
Maison principale Rez de chaussée Entrée		5,08 m ²		
Maison principale Rez de chaussée Toilettes WC		1,44 m ²		
Maison principale Rez de chaussée Séjour		25,08 m ²		
Maison principale Rez de chaussée Salle à manger		12,72 m ²		
Maison principale Rez de chaussée Salle à manger	Marches et cage d'escalier			3,55 m ²
Maison principale Rez de chaussée Cuisine		8,33 m ²		
Maison principale Rez de chaussée Séjour n°2		25,97 m ²		
Maison principale 1er étage Palier		0,46 m ²		
Maison principale 1er étage Palier	Marches et cage d'escalier			3,55 m ²
Maison principale 1er étage Chambre 1		12,80 m ²		
Maison principale 1er étage Chambre 2		10,92 m ²		
Maison principale 2ème étage Palier		1,04 m ²		
Maison principale 2ème étage Palier	Marches et cage d'escalier			3,20 m ²
Maison principale 2ème étage Salle de bains		7,10 m ²		
Maison principale 2ème étage Salle de bains	Hauteur < 1,80 m			4,20 m ²
Maison principale 2ème étage Chambre 3		9,23 m ²		
Maison principale 2ème étage Chambre 3	Hauteur < 1,80 m			2,50 m ²
Maison principale Extérieur cabanon	Atelier		2,00 m ²	
Maison principale Extérieur Garage	Garage			21,65 m ²
Dépendance n°1 Sous sol Cave	Cave		23,00 m ²	
Dépendance n°1 Rez de chaussée Entrée		4,06 m ²		
Dépendance n°1 Rez de chaussée Cage escalier		1,80 m ²		
Dépendance n°1 Rez de chaussée Cuisine		9,03 m ²		
Dépendance n°1 Rez de chaussée Chambre 1		8,49 m ²		
Dépendance n°1 1er étage Palier		1,65 m ²		
Dépendance n°1 1er étage Salle de bains		6,08 m ²		



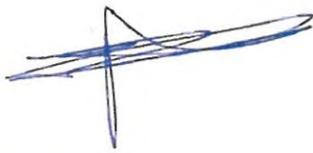
LOCAUX	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC ⁽¹⁾
Dépendance n°1 1er étage Chambre 2		13,55 m ²		
Dépendance n°2 Rez de chaussée Entrée		2,70 m ²		
Dépendance n°2 Rez de chaussée Cuisine séjour		23,66 m ²		
Dépendance n°2 Rez de chaussée Salle d'eau WC		2,66 m ²		
<i>(1) Non prises en compte</i>		SURFACES TOTALES	193,85 m²	25,00 m²
				38,65 m²

Dates de visite et d'établissement de l'attestation

Visite effectuée le **04/08/2022**

État rédigé à **SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS**, le **04/08/2022**

Signature de l'opérateur de mesurage



Cachet de l'entreprise



C.R.E.S.I DIAGNOSTICS

258 RUE DU VIEUX CHATEAU
76160 SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS

Tél : 06 09 36 78 99

SIRET : 909 242 521 00013 – APE : 7120B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Annexes